

Rapport d'activité 2014



Ce.R.A.I.C. asbl
Centre Régional d'Action
Interculturelle du Centre
Rue Dieudonné François 43 – 7100 TRIVIERES
Tél. : 064/23.86.56 – Fax : 064/26.52.53
ceraic@skynet.be – www.ceraic.be
Nr d'entreprise : 0448 445 450

Table des matières

Introduction.....	1
1. Le Plan local d'intégration.....	1
2. Les secteurs	3
A. Parcours d'accueil des primo-arrivants.....	3
1. Projet.....	3
2. Objectifs.....	4
3. Réalisation - déroulement	4
4. Evaluation.....	6
B. Vie associative.....	13
1. L'accompagnement, le soutien	13
2. Le Réseau	17
C. Secteur social.....	21
1. Les accompagnements individuels.....	21
2. Séances d'information «Repère-toi».....	24
3. Conférence	24
D. Service insertion socioprofessionnelle	25
1. Projet Ma mobilité : permis de conduire.....	25
2. Appel à projet Fonds Social Européen 2014 - 2020 :	27
3. Salon job étudiant à Soignies	28
4. Matinée Interfédé : Tous pour l'emploi - public peu qualifié-	28
5. Equivalence des diplômes :.....	28
6. La plateforme diversité :	29
E. Secteur formation	30
1. Formation en droit des étrangers.....	30
2. Colloque service social : «migrations au féminin»	31
3. Formation aux mallettes pédagogiques «Bienvenue en Belgique»	32
4. Référentiel de compétences et test de positionnement pour le Français Langue Etrangère et Seconde.....	33
5. Une formation de formateurs en alpha et en FLE,	34
6. Projet Formation à l'interculturalité en lien avec les acteurs de la santé	34
7. Projet «Espace interculturel de lecture publique» (EILP).....	35
8. Bourse aux livres de Braine-le-Comte.....	36
9. Plate-forme «Intégration des primo-arrivants»	37
F. Service Documentation	38
G. Secteur communication.....	38

RAPPORT D'ACTIVITES 2014

Introduction

2014, une année marquée par :

- La mise en place du parcours d'accueil des primo-arrivants (et modification du décret définissant les Centres Régionaux d'Intégration - 28 avril 2014, arrêtés juillet 2014)
- La préparation de l'appel à candidature Fond Social Européen.
- En mai, la présentation du bilan des actions et l'élaboration du Plan local d'Intégration 2015-2018.
- Les festivités liées au 50^{ème} anniversaire des immigrations turque et marocaine.

Un trait constant de cette année :

- La Transversalité (formation commune à l'ensemble de l'équipe en communication et sur l'évaluation).
- Le travail en réseau : en inter- secteur et en plate-forme (diversité, alpha-FLE, ILI, intégration des PA,...), les PCS.
- Le travail en Inter-centre (sur différentes thématiques : BAPA, FLE, citoyenneté, Formation).

1. Le Plan local d'intégration

Avec nos partenaires

Une journée d'étude et de réflexion a été organisée le 7 mai, avec l'ensemble de nos partenaires et membres du conseil d'administration : la matinée consacrée au bilan 2009-2014, y compris les changements du décret en lien avec l'accueil des primo-arrivants, l'après-midi déclinée en trois ateliers :

Atelier 1 : Comment valoriser le potentiel des associations de migrants ?

Atelier 2 : Comment favoriser la participation économique, sociale, culturelle et citoyenne des personnes migrantes ?



Atelier 3 : Quelles sont les possibilités d'intégration de la personne étrangère face aux nouvelles politiques migratoires?

Synthèse en équipe et nouveau plan 2015-18

PLI 2015-2018 (4 axes)

Axe 1 : Le PLI reprend l'ensemble des missions du décret, dans ce plan deux types de missions :

- Les missions «d'Intégration» (ILI, formation, ...).
- La mission «d'Accueil» (le bilan social qui est obligatoire).

Axe 2 : les plates-formes

Nous avons plusieurs plates-formes en cours (PA - FLE, Diversité, Vie associative, ...). L'objectif est d'en créer d'autres, dont la plate-forme socio-juridique et sur les nouveaux territoires. La volonté est de garder les plates-formes existantes qui correspondent aux axes nouvellement instaurés par l'appel à projet ILI et d'y inclure la participation du DAPA afin de constituer un réseau.

Axe 3 : l'expertise et la professionnalisation du personnel, ainsi que la transversalité entre secteurs. Au sein du Ce.R.A.I.C., nous disposons déjà des secteurs spécialisés dans certains domaines. Le but est de professionnaliser l'ensemble des secteurs selon leurs compétences afin de devenir des référents internes et externes. A ce niveau, la communication joue également un rôle important. Des formations individuelles et collectives du personnel sont nécessaires pour développer cet axe. Le perfectionnement d'un point de vue administratif : faire une convention, une déclaration de créance, un appel d'offre, ...

Axe 4 : Le plan de travail

Depuis septembre 2014, les secteurs d'activités travaillent selon un plan de travail effectué de septembre à décembre 2014, validé par la direction et présenté au Conseil d'Administration. Nous établirons également un plan de travail de janvier à juin 2015. L'objectif de cet axe est de proposer progressivement un plan de travail annuel; c'est pourquoi une formation de l'ensemble de l'équipe sera prévue en 2015.

En parallèle, le Ce.R.A.I.C. s'investit au sein des PCS de sa région. Chaque PCS a un modèle de fonctionnement variable. Néanmoins, il importe à plus d'un titre que le public étranger ou d'origine étrangère puisse être pris en compte dans les problématiques d'égalité des chances à tous les niveaux : ISP, logement, santé, apprentissage de la langue. La dimension interculturelle est souvent associée à



une dimension conviviale où chaque identité culturelle est invitée à partager un plat traditionnel ... le Ce.R.A.I.C encourage ces temps de partage festifs, mais œuvre pour une prise en compte et une valorisation de ces citoyens d'autres origines sur d'autres aspects aussi.

Le PCS de Chapelle a souhaité confier la coordination de leur réseau local d'intégration au Ce.R.A.I.C.

Le Centre participe aussi au groupe de travail à l'initiative de la CUC qui réunit les chefs de projet des PCS.

Participation effective aux PCS de : Binche, Braine, La Louvière, Estinnes, Silly, Soignies, Seneffe, Enghien, Anderlues

2. Les secteurs

A. Parcours d'accueil des primo-arrivants

1. Projet

L'année 2014 est celle qui a vu la modification du Décret relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère officiellement d'application depuis le 28 avril 2014, soit 10 jours après sa parution au Moniteur belge. En ce qui concerne le module d'accueil du parcours, c'est la phase pilote qui s'est poursuivie durant toute cette année avec les 4 communes que sont Chapelle-lez-Herlaimont, La Louvière, Manage et Seneffe. L'équipe a cependant eu l'occasion d'entamer ou de reprendre le contact avec l'ensemble des 26 communes constituant, depuis ce 27 mars 2014, notre territoire de compétences (11 communes nous ont donc rejoint).

Rappelons que cette nouvelle mission confiée aux CRI est expérimentée au Ce.R.A.I.C. depuis avril 2012, alors subventionnée par le FEI et cofinancée par la Région wallonne.

Le secteur «Accueil des primo-arrivants» (=Accueil PA) est toujours composé d'une équipe de 4 travailleurs, 3 responsables de projet et 1 coordinatrice. Il s'articule également aux autres services du Ce.R.A.I.C (service social de première ligne, service de soutien aux associations, service documentation et statistiques, service communication, secteur formation, secteur ISP)

2. Objectifs

L'enjeu de cette mission, comme celui de toute mission d'un centre régional d'intégration, est un «mieux construire la citoyenneté ensemble» par le biais de l'organisation de l'accueil des personnes arrivées depuis peu¹ sur le territoire wallon ainsi que par une participation à l'analyse des besoins de ces mêmes personnes.

Ce projet permet de :

- Faire un état des lieux des besoins et attentes des personnes PA en Wallonie et de pouvoir œuvrer alors, selon les moyens disponibles, à une meilleure adaptation de l'offre, concernant ces besoins, proposée sur ce même territoire.
- Pouvoir consolider le réseau de partenaires existant, notamment à travers les plates-formes initiées par le Ce.R.A.I.C., et l'accroître si nécessaire.

3. Réalisation - déroulement

A. Différentes actions

La mission implique de multiples tâches. Tout d'abord, pour chaque commune du territoire d'action du Ce.R.A.I.C., il s'agit de :

- poursuivre ou entamer la sensibilisation de l'ensemble des partenaires à cette nouvelle mission des CRI.
- mettre en place la collaboration avec le Service population étrangère, avec les Plans de Cohésion sociale (PCS)² et parfois avec les CPAS et les Initiatives locales d'accueil (ILA).
- réaliser des entretiens d'accueil et d'orientation auprès des personnes étrangères et de toute origine, obligées et volontaires.
- organiser des séances d'information, avec ces mêmes personnes, sur les droits et les devoirs de toute personne résidant en Belgique à partir de la capsule vidéo «Bienvenue en Wallonie».
- présenter cette même capsule vidéo aux communes intéressées - au service population étrangère, PCS et autres partenaires qui le souhaitent - afin de garder le contact dans cette longue attente imposée par la Wallonie et de leur faire prendre connaissance du contenu en engrangeant les remarques et questionnements.

¹ Ou, plus ouvertement encore dans ces nouveaux contextes juridico-politique, institutionnel, démographique et socio-économique, et comme le Décret nous en offre la possibilité : l'accueil de «toute personne qui n'a pas encore résolu tous les problèmes liés à son arrivée en Belgique», Think Tank européen *Pour la Solidarité*, 2011. *L'intégration des "Primo-arrivants" en Wallonie et à Bruxelles*. Belgique : Asbl Pour la Solidarité, p.36 : définition tirée du Séminaire «L'intégration des primo-arrivants, bonnes pratiques et indicateurs» le 9/12/2010.

² Les PCS peuvent intervenir à différents niveaux : mise à disposition d'un local d'accueil afin de réaliser les entretiens, soutien à l'information transmise aux personnes étrangères, sensibilisation au projet auprès de l'ensemble des partenaires - opérateurs ou non - de leur commune, ...



- élaborer et mettre à jour un répertoire sur l'ensemble du territoire d'action du Ce.R.A.I.C., le plus complet possible reprenant les associations/organismes/institutions concernés par l'une ou l'autre des quatre phases du parcours et susceptibles de pouvoir répondre aux besoins et attentes des personnes.
- rencontrer les différents opérateurs travaillant dans les domaines abordés lors des entretiens (afin de faire connaissance réciproquement entre anciens/nouveaux opérateurs du territoire d'action et ce nouveau service du Ce.R.A.I.C. et de préparer des fiches explicatives pour le répertoire, au format A5, à remettre aux bénéficiaires).

B. Les communes :

Le nombre d'entretiens a varié, à la fois au fil des mois et selon les communes. Ce constat est en lien étroit avec le nombre de personnes PA concernées par commune, ainsi qu'avec différents facteurs, déjà mis en évidence en 2013, comme les conditions de travail des Services population étrangère, services situés en première ligne pour le transfert d'informations vers les personnes PA. Tant que l'obligation n'est pas accompagnée de documents d'information officiels, la plupart des communes sont réticentes au transfert d'informations.

Les rencontres avec les quatre villes partenaires de l'expérimentation se sont faites plus rares compte tenu de la bonne compréhension de la procédure et du faible nombre de personnes entrant dans les critères wallons. Cependant, les contacts téléphoniques sont restés réguliers.

La commune de La Louvière, la plus importante de notre territoire démographiquement parlant, a bénéficié d'un coup de pouce particulier. En effet, son Service population étrangère ayant explicité au CeRAIC que la tâche de transmission d'information aux personnes PA lui semblait difficile à accomplir en ces temps de pénurie d'effectif dans le service, l'équipe «Accueil PA» a assuré, de janvier à mai 2014, une présence dans le hall des services population et population étrangère à raison de 2 x 2 heures par semaine.

Les lieux pour les «Espaces Accueil pilotes» n'ont pas changé : pour les villes de Manage, La Louvière et Seneffe, il est situé à la Maison de la Solidarité à Haine St Pierre; pour la ville de Chapelle, au Pôle Solvay où un «guichet unique» est organisé pour l'insertion socioprofessionnelle et où des cours de FLE sont notamment organisés en partenariat avec le PCS, par l'asbl Symbiose.

L'ensemble des 11 autres communes de l'ancien territoire du Ce.R.A.I.C. a régulièrement été relancé au sujet du parcours d'accueil. Les 11 nouvelles communes du territoire ont, quant à elles, reçu un premier courrier début avril 2014, faisant suite à la signature de la modification du Décret. Au 18 juin 2014, date de la rencontre avec la DGO5 à laquelle les 26 communes ont été conviées à La Louvière, l'ensemble des communes avaient, à tout le moins, donné signe de bonne réception des courriers. Fin octobre 2014, toutes les communes ont été rencontrées au moins une fois. Quelques-unes d'entre elles ont choisi une adresse pour l'Espace accueil de leur territoire.

La plupart des communes attendent la mise en application concrète de l'obligation pour se contraindre au transfert de l'information.

C. Les outils :

Les outils conçus en 2012 et 2013 ont poursuivi leur expérimentation tout au long de l'année 2014 et ont évolué si nécessaire (canevas d'entretien de départ et de suivi, base de données et de monitoring, outils d'animation et de fiches techniques à destination de l'animateur des capsules vidéo «Bienvenue en Wallonie», nouveaux triptyques «Parcours d'accueil», ...). Le constat de la très ponctuelle utilisation des documents élaborés pour la phase pilote (lettre informative en 12 langues et talon de liaison) a dû se faire du côté de La Louvière; les trois autres communes pilotes les ont, quant à elles, toujours utilisés. L'estampille de la Région Wallonne sur l'ensemble des documents nécessaires aux phases obligatoire et volontaire du parcours est attendue pour 2015. Le répertoire est toujours en cours d'élaboration, notamment sur les 11 nouvelles communes.

4. Evaluation

A. Evaluation qualitative

L'évaluation a, cette année, pris une autre tournure, plus formalisée. Au-delà des impressions qu'expriment les personnes reçues, l'équipe «Accueil PA» a procédé, dès décembre 2013, à une évaluation sur base d'un questionnaire post entretien conçu avec l'appui du DISCRI lors de la formation commune de l'équipe du Ce.R.A.I.C.

i. Les entretiens d'accueil et d'orientation

Leur pertinence

La bienveillance du travailleur social et le temps pris pour ces entretiens permettent de (re)mettre la personne en confiance. Dans de rares cas toujours, il est arrivé que les personnes profitent de cet espace-temps pour faire part de violences vécues (symbolique et physiques). L'entretien permet de faire le point sur l'ensemble de la



situation de la personne et propose un panel de possibilités susceptibles de répondre aux demandes/besoins. Chacun sort avec des informations lui permettant de diversifier ses ressources.

La plupart des personnes reçues sont nouvellement arrivées dans la région, le plus souvent dans un environnement familial, associatif ou amical qui ne connaît lui-même pas toujours l'ensemble du réseau. Il arrive aussi que certaines personnes soient isolées.

Leur cohérence

Dans leur réalisation en tant que telle, ces entretiens sont cohérents puisqu'ils sont de type plutôt compréhensif, non intrusif, en vue de pouvoir «armer» la personne d'un carnet d'adresses adapté selon une approche approfondie de ses besoins.

On veillera à l'avenir à s'assurer qu'une suite est donnée aux informations transmises. Peu de «conventions d'accueil» ont été signées (2 en 2014) sur base volontaire; elles ont un effet néanmoins plus contraignant. En collaboration avec le secteur de l'ISP du Ce.R.A.I.C., il sera envisagé, en 2015, de questionner ce travail de suivi.

Leur efficacité :

La majorité des personnes primo-arrivantes rencontrées se dit satisfaite d'avoir pu bénéficier d'un entretien d'accueil et d'orientation. En effet, bon nombre de personnes affirment l'importance d'être accueillies lors de leur arrivée sur le territoire. Selon elles, cela leur permet d'être écoutées, de faire le point sur leur situation et d'être orientées en fonction de leurs projets. Pour toutes ces personnes, l'entretien a répondu à leurs attentes. Certaines ont précisé qu'une ou plusieurs réponses a/ont été apportée(s) à leur(s) demande(s) et que les contacts communiqués, souvent non-connus avant l'entretien, pouvaient les aider.

Toutes ces personnes ont également précisé que les informations et les documents remis (Livret «Repère-toi», fiches infos, etc) allaient être d'un très grand soutien et qu'elles y voyaient plus plus clair au niveau des démarches qu'elles allaient réaliser à la suite de l'entretien. Toutes ces personnes ont donné un avis favorable quant à la qualité des entretiens. La plupart ont trouvé l'accueil très chaleureux. Certaines ont précisé que l'entretien s'était très bien déroulé :

- Très bonne écoute;

- Très bonne manière de poser les questions qui n'étaient pas intrusives;
- Très intéressant d'aborder les différents domaines de la vie quotidienne (ce qui permet d'ailleurs d'aborder des questions que la personne ne se posait pas au préalable).

Une personne a précisé qu'elle était satisfaite du travail effectué avec l'interprète. Et une autre personne a remercié l'accueillant de l'avoir accompagnée par téléphone dans ses démarches (prise de contact, etc).

ii. Les entretiens de suivi :

Même si les entretiens de suivi n'ont plus été systématiquement proposés, nous en avons connu quelques-uns. Ces entretiens de suivi ont été expérimentés à la demande des personnes rencontrées. C'est par ces entretiens de suivi qu'il est réellement possible de dire un mot sur l'efficacité des entretiens d'accueil et d'orientation «de départ».

Au total, en 2014, 4 entretiens de ce type ont été expérimentés. Dans l'ensemble, les personnes se disent satisfaites des informations reçues lors du premier entretien.

En ce qui concerne les démarches réalisées :

- 3 personnes se sont inscrites dans un processus d'insertion socioprofessionnelle, en plusieurs démarches simultanées parfois.
- 2 personnes se sont inscrites en FLE.
- 2 personnes ont effectué des démarches en lien avec l'équivalence de leur diplôme.
- 2 personnes ont réalisé des démarches dans la cadre d'une recherche ou d'une inscription en formation qualifiante.
- Suite à son entretien d'accueil et d'orientation, 1 personne n'a pas réalisé de démarches particulières en lien avec ses priorités pour cause d'accouchement.
- 2 personnes disent ne pas avoir totalement compris une partie des informations d'orientation données lors de leur entretien d'accueil; il a fallu procéder à la même orientation plus détaillée cette-fois.

Chacune des personnes reçues est satisfaite d'avoir rencontré un travailleur social une deuxième fois.

- iii. La perception de l'entretien téléphonique de prise de rendez-vous
L'entretien de prise de rendez-vous permet de soutenir l'information reçue à la commune. Les données qui suivent reposent sur l'évaluation réalisée à la fin de 19 entretiens.
- Pour un entretien, il a été spécifié que c'était l'agent communal qui avait pris rendez-vous par téléphone.
 - Aussi bien pour les personnes primo-arrivantes que pour les accueillants, les avis sont positifs pour la quasi-totalité (18) des entretiens évalués.
- iv. L'information sur les droits et devoirs
En évoquant la question de l'information sur les droits et devoirs de tout citoyen en Belgique (terme officiel du Décret) avec les personnes reçues en entretien d'accueil, un intérêt a été marqué quant au fait de recevoir cette information (même pour les personnes reçues dans le cadre de l'obligation).
Une séance collective (3h) et plusieurs séances individuelles (45 minutes à une heure trente) ont été expérimentées afin de donner cette information. Celle-ci est animée à l'aide de la capsule vidéo de 26 minutes intitulée «Bienvenue en Wallonie» et créée par le DISCRI sur base de la consultation de l'ensemble des CRI. Un accent a été mis sur le sens de recevoir cette information. Les personnes considèrent être un peu éclairées quant au système belge.
- v. La collaboration avec les communes
Au sujet de la perception de l'accueil et de l'information obtenus au sein du Service population étrangère, sur les 20 personnes questionnées dans le cadre de l'évaluation post-entretien, seulement 7 personnes rencontrées (35%) furent envoyées par un service population étrangère (5 personnes provenant de Manage et 2 personnes provenant de La Louvière).

B. Evaluation quantitative des entretiens

Ce sont, pour les 4 communes citées, 60 entretiens qui ont été réalisés durant l'année 2014 : 5 pour Chapelle-Lez-Herlaimont, 46 pour La Louvière, 7 pour Manage et 2 pour Seneffe. Sur 60 entretiens, 41 (68,33 %) sont considérés hors critères aux yeux de la Wallonie, essentiellement parce qu'il s'agit de personnes européennes (roumaines, italiennes, bulgares et espagnole), de personnes regroupant un/e Belge, de personnes demandeuses d'asile/de régularisation ou de personnes résidant depuis plus de 3 ans en Belgique.

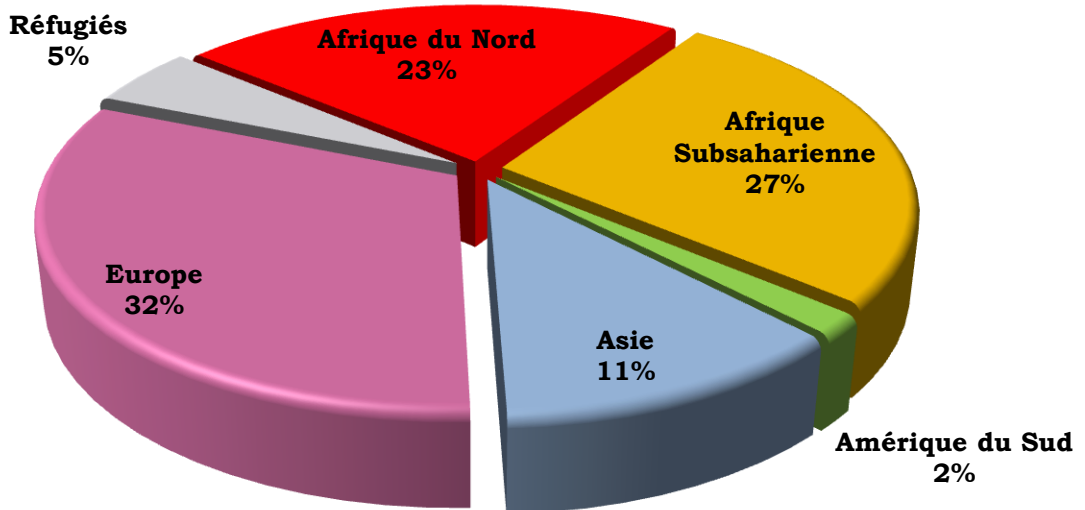
Le motif principal de séjour est le regroupement familial (45%), viennent ensuite les demandes (abouties ou non) d'asile et de régularisation (26 %) et le travail (10%).

Sur le plan des nationalités, ce sont les européennes qui ont pris le dessus (32% en 2014 contre 9,5% en 2013 - la Roumanie est le pays le plus représenté) par rapport à 2013 où les nationalités du Maghreb étaient les plus représentées (près de 38 % en 2013 contre 23 % en 2014. Pour ces 2 années, c'est du Maroc que les personnes sont le plus issues). Les nationalités de l'Afrique subsaharienne représentent 27 % (un peu moins qu'en 2013 : 31,25%).

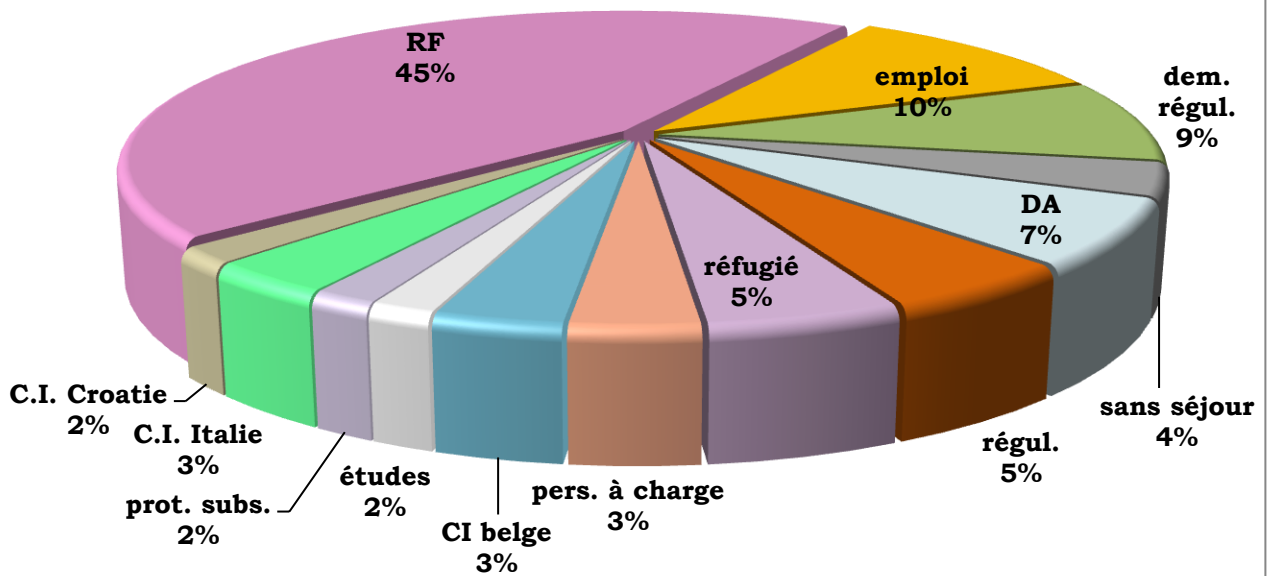
Une grande majorité des personnes reçues disent avoir un niveau supérieur au CEB (84%) et sont sans emploi - n'émargeant pas au CPAS (82% dont une petite moitié demandeuse d'emploi indemnisée ou non indemnisée). C'est toujours le FLE qui est exprimé en première priorité par les personnes reçues (33%), viennent ensuite le travail (21%), des règlements de situation d'ordre administratif (17%), les formations professionnalisantes (10%), besoin d'un logement ou d'un logement plus adapté (7%). D'autres demandes concernent l'équivalence de diplôme, la formation pour le permis de conduire, la scolarité des enfants, le réseau social ou encore le réseau financier et matériel.

Le niveau de pratique de la langue française est pour la moitié des entretiens suffisant pour que ceux-ci puissent se dérouler en français. Et 50% des personnes reçues sont d'un niveau débutant à moyen en français rendant la présence d'un interprète conseillée ou obligatoire. Cela n'a pu être systématiquement le cas soit parce que l'offre de langue est inexistante (par exemple pour l'italien, l'arménien, le lingala, le mandarin et le cambodgien), soit parce qu'aucun interprète n'était disponible à une date impérativement prévue. Finalement, 8 entretiens (soit 14,28%) seulement ont été menés en présence d'un interprète réservé par le Service Accueil PA.

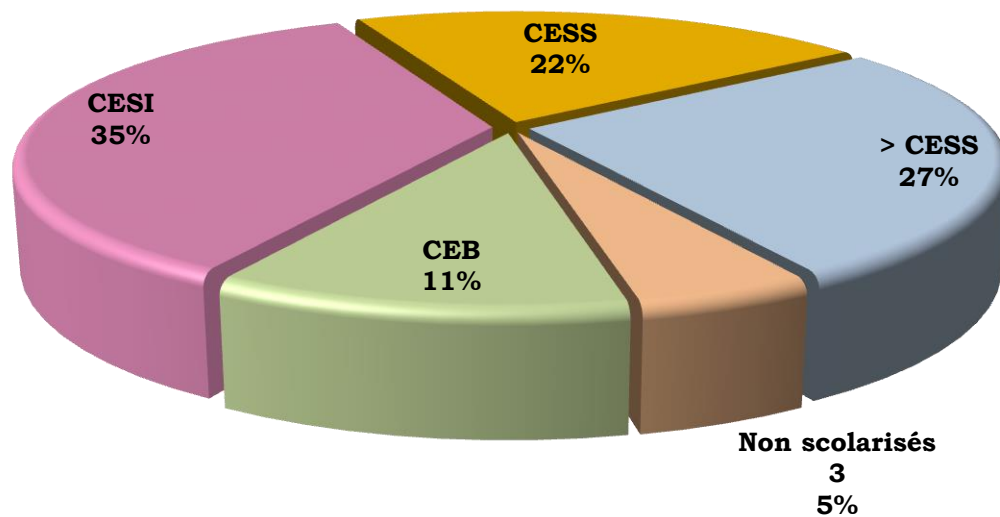
NATIONALITE / CONTINENT



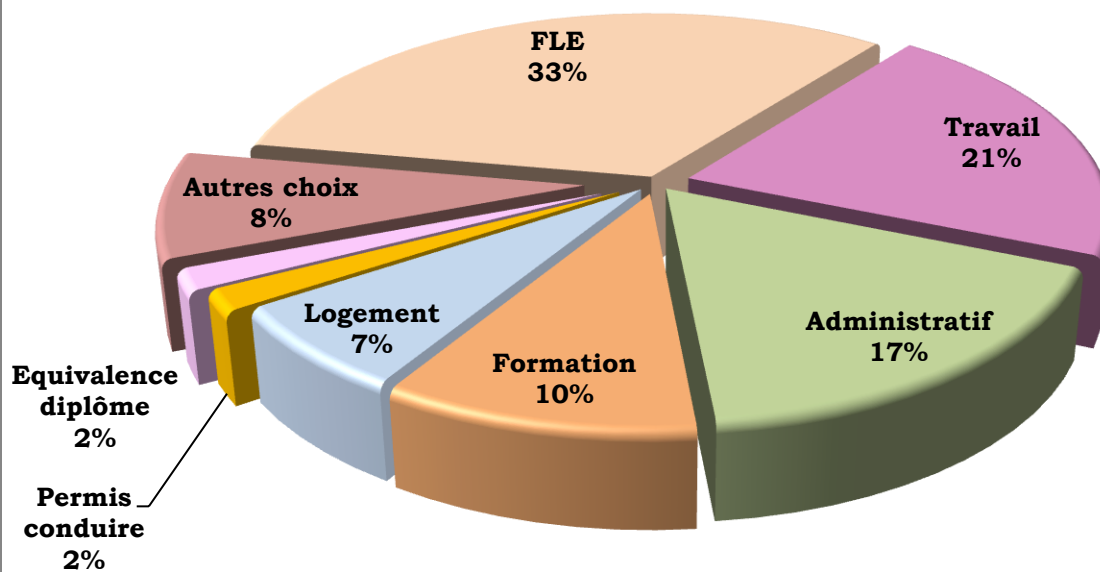
MOTIF DE SEJOUR



SCOLARITE



PRIORITES ENTRETIEN D'ACCUEIL 1^{er} choix



B. Vie associative

Le secteur «vie associative» vise à accompagner les associations dans la structuration, la construction, le suivi et l'évaluation de leurs projets dans le cadre d'activités liées à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

1. L'accompagnement, le soutien

A. Aide à la création d'ASBL, rédaction ou mise en conformité des statuts et procédure à suivre (Moniteur belge), mise en conformité de l'asbl par rapport à la loi (obligations légales).

Les associations accompagnées en 2014 : l'asbl Enfance meurtrie sans frontières, l'asbl amitiés sans frontières, l'asbl Africains, Migrants et Investissement pour le développement, l'asbl Solidarité Miro, l'asbl Espace d'intervention Belgo Africain, l'asbl Femmes d'origine africaine pour le développement, **soit 7 associations**

Le Ce.R.A.I.C. a apporté une aide dans la rédaction ou dans la mise en conformité de leurs statuts ou leur modification lors du renouvellement de leurs instances (rédaction des documents indispensables et procédure à suivre pour les modifications et les inscriptions au moniteur belge).

B. Accompagnement individuel des associations dans les différentes étapes de l'élaboration et de la réalisation de leurs actions liées à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Associations accompagnées en 2014 : URACE asbl (Union des ressortissants africains du Centre), île d'espoir asbl, l'asbl femmes d'origine congolaise pour le développement, **soit 3 associations**

Le rôle du Ce.R.A.I.C. réside en un appui logistique et administratif plus particulièrement dans la création de maquette d'affiches, d'invitations ou de promotion des activités de l'association.

C. Soutien dans la conception et la rédaction des dossiers de demande de subvention (ILDS, FIPI, Fondation Roi Baudouin, etc)

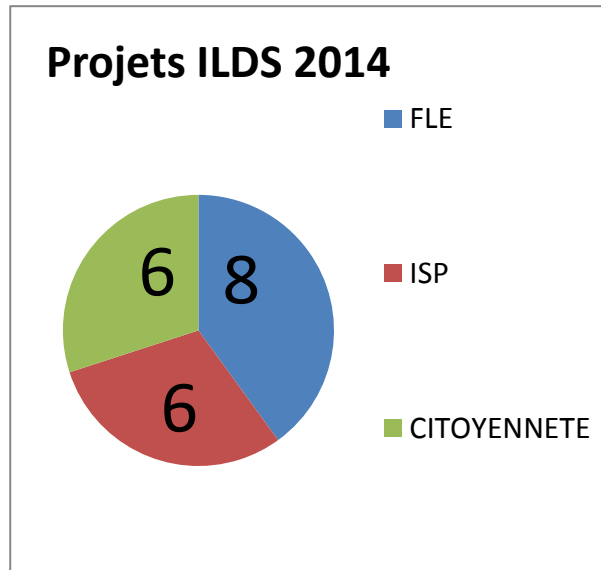
i. L'appel à projets «Initiatives locales d'intégration»

L'appel à projets 2014 est paru au moniteur belge le 17 janvier avec la date butoir pour rentrer le dossier fixée au 3 mars.

Organisation d'une séance d'information le 10 janvier en présence de représentants de la Région Wallonne.

Le Ce.R.A.I.C. a ensuite joué un rôle entre le pouvoir subsidiant et les associations de terrain en défendant 11 projets dont 10 ont finalement été subventionnés et accompagnés. Le montant total des subsides attribués s'élèvent à la somme de 115.000€.

10 associations - 20 projets - 3 axes



SOVALUE - Braine-le-Comte :	Axe ISP
PCS de Manage :	Axe FLE
Guidance et Entraide Brainoise - Braine-le-Comte : ...	Axes FLE, citoyenneté
GSARA - La Louvière :	Axes ISP et citoyenneté
BRASEAP - Erquelines :	Axes FLE, Citoyenneté et ISP
CIEP Hainaut Centre- La Louvière :	Axes FLE et Citoyenneté
Ligue des familles - La Louvière :	Axe FLE
6 Beaufort - Braine-le-Comte :	Axes FLE et ISP
Symbiose - Chapelle-lez-Herlaimont :	Axes FLE, ISP et Citoyenneté
The Young computer school - Houdeng :	Axes FLE, ISP et Citoyenneté

Le secteur «Vie associative» a réalisé un suivi et un accompagnement individuel des 10 associations initiatrices de projets d'intégration pour la mise en œuvre et la promotion des différentes actions.

ii. Les Subventions facultatives de la Région Wallonne

La Maison des jeunes de Soignies a été accompagnée afin d'obtenir une subvention facultative. L'asbl a reçu 5.500 € pour mettre en place une action dans le cadre de l'apprentissage du français langue étrangère.

iii. Les projets FIPI

L'appel à projet FIPI, 11 organismes ont rentré un projet et ont obtenu un subside : l'asbl 6 Beaufort, le CPAS de la ville de La Louvière (deux dossiers), la ville de La Louvière, la Maison de la Laïcité de la ville de La

Louvière, l'école libre de Bois-Du-Luc, l'asbl the Young Computer School, la Mission Régionale pour l'emploi du Centre, la commune de Chapelle-Lez-Herlaimont (deux dossiers), le CPAS de Chapelle-Lez-Herlaimont.

Les axes choisis étaient le soutien scolaire, des cours de FLE, des activités de sensibilisation et des formations.

Le montant total des subsides attribués s'élève à la somme de 57.600 €.

Un travailleur du secteur «vie associative» participe aux réunions du comité d'accompagnement des projets FIPI de l'asbl YCS et celui de La ville et du CPAS de La Louvière.

Actions en milieu scolaire

a) Objectif : Partant de l'hypothèse que des enfants auraient des difficultés pour leur suivi scolaire et seraient en décrochage par manque de connaissance du français : renforcement de l'apprentissage du français pour les enfants en difficulté

b) Le quartier de Bois-du-Luc est un quartier de logements sociaux, à la fois très investi par de nombreux opérateurs sociaux à cause de problématiques à caractère endémiques, et investi par les opérateurs culturels par la charge symbolique du passé minier, ainsi que les sites historiques. Les habitants sont tantôt acteurs, tantôt spectateurs des actions qui se déroulent dans leur quartier.

c) Déroulement

Les enfants ont bénéficié de renforcement pour l'apprentissage de la langue française en maternelle et dans les deux classes de 1^{ère} et 2^{ème} dans l'infrastructure de Bois-du-Luc et en 2^{ème} et 3^{ème} maternelle dans l'infrastructure de Houdeng. En ce qui concerne les enfants qui ont bénéficié de renforcement pour l'apprentissage du français, les enseignants ont collaboré avec une logopède pour identifier ceux pour qui la langue française n'était pas suffisamment acquise.

d) Evaluation

Le public scolaire est facilement mobilisable, puisqu'il s'agit d'enfants de l'école, Pour le public enfant, nous pourrions estimer leur satisfaction au fait d'être motivé par les activités proposées en sous-groupe de travail.

e) Statistiques : 18 enfants ont bénéficié des services de la logopède

D. **Projet : Le Monde de l'ASBL 2014**

Soucieux de répondre aux aspirations formulées, deux sessions ont été mises sur pied en 2014 pour compléter les connaissances acquises lors des modules précédents. La première session avec 4 séances de formation et la seconde avec 2 séances ont été réalisées en 2014 à savoir :

i. 1ère session :

Séance 1 : Recherche de financement

Financements publics : Communal, Provincial, Régional ou Fédéral, ...

Financements privés : Fondations, sponsoring, espaces publicitaires,...

Nombre de participants : 16, représentant 14 associations venant de différentes communes du territoire.

La majorité des associations sont africaines, elles occupent le terrain en force avec des moyens dérisoires.

Séance 2 : Aspect administratif d'une asbl

- Rédaction de P.V.
- Gestion des courriers
- Rapports d'activités

Nombre de participants : 9 représentant 8 associations.

Séance 3 : Assurances et responsabilités civiles des administrateurs

- Cadre légal et minimum
- Types d'assurance destinée aux asbl
- Notion de responsabilité civile
- Cas pratique

Nombre de participants : 10 représentant 8 associations (Un participant était présent à titre individuel dans le but de créer sa propre asbl).

Séance 4 : Comptabilité simple d'une asbl

La comptabilité simple

Justification des dépenses

Cas pratique

Nombre de participants : 9 personnes représentant 7 associations (Espace d'Intervention Belgo Africain, Solidarité Miro, CCLCM,



A.S.E.D.A, The Young Computer School, Ile d'espoir et ACLI Saint-Vaast) et 1 commune (La Louvière).

ii. 2e session :

Séance 1 : Les demandes de financements des projets de coopération

- L'organisation de la coopération en Belgique
- La gestion des institutions (statut, agrément, exonération fiscale)
- Le développement de partenariat au Nord et au Sud
- Les types de financements accessibles
- L'élaboration et le suivi du projet

Nombre de participants : 4 représentant 2 associations et une commune.

Séance 2 : Les demandes de subventions facultatives de la Wallonie

- Les axes éligibles
- La rédaction correcte du dossier
- La rédaction cohérente d'un budget prévisionnel
- Le dossier justificatif des dépenses
- L'évaluation du projet

Nombres de participants : 5 représentant 3 associations et 2 communes.

Évaluation : lors de chaque séance le Ce.R.A.I.C. remet une fiche d'évaluation à chaque participant pour qu'il puisse évaluer la séance. Ce qui ressort des évaluations est la démarche positive du projet, des thèmes choisis, le bon choix des intervenants.

Nous évoquons aussi les prolongements lors de l'évaluation et certains thèmes sont sélectionnés avec les participants pour les sessions à venir.

2. Le Réseau

A. Création d'une plateforme associative

i. Définition du projet :

Mise en place d'une plateforme à destination des associations initiatrices de projets favorisant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère en région du centre.

ii. Objectif global

Mise en réseaux des acteurs de terrain en vue :

- de développer des partenariats, créer des synergies et favoriser une meilleure complémentarité entre les opérateurs;
- de favoriser le développement de projets commun;
- de professionnaliser le secteur.

iii. Objectifs opérationnels - étapes pour atteindre l'objectif global

Mise à jour du listing des associations actives favorisant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère en Région du centre et création d'un annuaire des associations.

Rencontre avec une quinzaine d'associations sur base d'un questionnaire dans le but de faire plus ample connaissance, de connaître les projets, mais aussi les difficultés rencontrées.

Les résultats de ces rencontres permettront d'adapter dans l'avenir le soutien offert par le Ce.R.A.I.C. et le rôle qu'il joue dans l'accompagnement des associations, mais aussi de renforcer la dynamique associative et les réseaux sur son territoire.

Analyse et classification des données récoltées en vue de réaliser un état des lieux et choisir les personnes à inviter lors du lancement de la plateforme.

iv. Mise en place :

1^{ère} rencontre de la plateforme le 24/06/2014 : participation de 10 personnes.

2^{ème} rencontre le 7/10/2014 : participation de 6 personnes.

B. Participation à des réunions extérieures, colloques, séminaires, formations, représentations et présence aux activités proposées par les associations.

- Animation au sein des associations sur différents thèmes en lien avec les missions du Ce.R.A.I.C. et tenue d'un stand de présentation de ses actions.
 - Docu-club : Film «la clé de la chambre à lessive», une organisation du centre culturel du centre et du GSARA avec comme invité le Ce.R.A.I.C. : 9/10/2014 à 20h - Palace La Louvière.
- Participation à différentes organisations d'associations liées à l'intégration des personnes d'origine étrangère
 Cette participation se fait soit comme intervenant, soit par la présentation du Ce.R.A.I.C. au travers d'un stand, mais aussi par l'envie de parfaire ses connaissances.



C. Projet Dialogue inter-convictionnel : T'y crois, t'y crois pas ? Parlons-en ...

Organisé à l'initiative de La Maison de la Laïcité de La Louvière, la rencontre et conférence de clôture du 11/03/14 à 19h00 sur le thème «Brouhaha religieux ?» a connu un vif succès. La continuité du projet était le mot d'ordre des participants et des partenaires, mais avec de nouvelles étapes un peu différentes. L'occasion non pas de se mettre d'accord sur tout ... mais de faire connaissance et de dialoguer ouvertement !

Le programme du second semestre 2014 a proposé la visite de la synagogue de Charleroi et une version junior du projet avec l'école buissonnière de Latitude jeunes.

Partenariat : une initiative de la Maison de la Laïcité de La Louvière en partenariat avec le Ce.R.A.I.C., la Bibliothèque provinciale, le GSARA, les Paroisses Catholiques de La Louvière, l'Eglise Protestante Unie de Belgique (La Louvière), la mosquée de La Louvière, et l'Eglise Evangélique Italienne de La Louvière.

Le Ce.R.A.I.C. a collaboré à la construction pédagogique du projet, a participé aux actions mise en place et s'est impliqué dans l'élaboration de la demande de subvention «FIPI».

D. Projets et activités spécifiques du Ce.R.A.I.C.

«50 ans de vies communes» dans le cadre des 50 ans de l'immigration marocaine et turque

i. Objectifs :

- Mettre en place des actions dans le cadre du 50ème anniversaire de la présence marocaine et turque en Belgique;
- Impliquer le monde associatif;
- Faire de cet événement historique une fête multidimensionnelle et conviviale;
- Intéresser un public diversifié, jeunes et moins jeunes;
- Décentralisation des actions.

ii. Réalisation - déroulement :

Une vaste programmation fut proposée en collaboration avec les associations locales et avec l'ambition de faire de cet événement historique une fête multidimensionnelle et conviviale.

Les activités se sont déroulées sur plusieurs jours sur les communes de Chapelle-lez-Herlaimont et Manage.

iii. Partenariat :

La commune et le Foyer Culturel de Chapelle-lez-Herlaimont, la commune et le Foyer Culturel de Manage, La Maison d'Intégration et Culturelle Belgo-Turque de Piéton, l'Association Zagora, Symbiose asbl, ACATTRC asbl, Annoncer la couleur, Organisation des turcs de Manage et environ et l'asbl 2Bouts.

E. Journée de réflexion et d'échange : Les Chocs culturels

i. Projet :

Organisation d'une journée de travail ayant pour thématique «les Chocs culturels».

ii. Objectif :

Partant des questionnements des membres de la plate-forme «Intégration des primo-arrivants» par rapport aux incidents critiques rencontrés dans leurs groupes de formation, une journée de travail a été mise en place afin d'étudier le concept de «Chocs culturels» et d'analyser ces incidents critiques.

iii. Réalisation/déroulement :

Cette journée s'est déroulée le 24 octobre à la Maison des Associations de La Louvière de 9h à 16h.

Programme de la journée :

Dans un premier temps, Dina Sensi (DISCRI) a apporté un éclairage théorique permettant de clarifier le concept des incidents critiques en milieu interculturel. Ensuite, deux ateliers furent proposés en matinée et deux l'après-midi, suivis d'un retour en groupe élargi. Les thématiques de ces ateliers :

- Gestion de la diversité de genre.
- Gestion de contentieux historiques ou actuels entre apprenants ou chez l'opérateur.
- Gestion de demandes liées aux pratiques religieuses.
- Gestion d'attitudes individuelles ou de groupe à l'encontre de l'autorité ou des règles.

La journée s'est clôturée par une synthèse des propos et des pistes de prolongements.

iv. Evaluation :

21 personnes ont participé à la journée. Il est à préciser que seuls les membres de la plate-forme, ainsi que le personnel du Ce.R.A.I.C. furent invités.

C. Secteur social

Le service social coordonne une plate-forme psycho sociale regroupant plusieurs associations et institutions (CPAS, ONE, Ligue des familles, Lire et Ecrire, ...) et qui détermine les attentes des professionnels de terrain en fonction de leur réalité quotidienne avec les personnes issues de l'immigration et principalement les primo-arrivants.

1. Les accompagnements individuels.

Il organise une approche de première ligne là où aucune institution du territoire n'est compétente pour une intervention ciblée, notamment dans l'aide liée au séjour ou dans des matières liées aux droits des étrangers.

Les deux assistantes sociales du service suivent une formation continuée en droit des étrangers.

Analyse quantitative

Durant l'année 2014, le service social a traité 215 dossiers. Sur ce nombre total de dossiers, 162 ont été ouverts durant l'année 2014. .

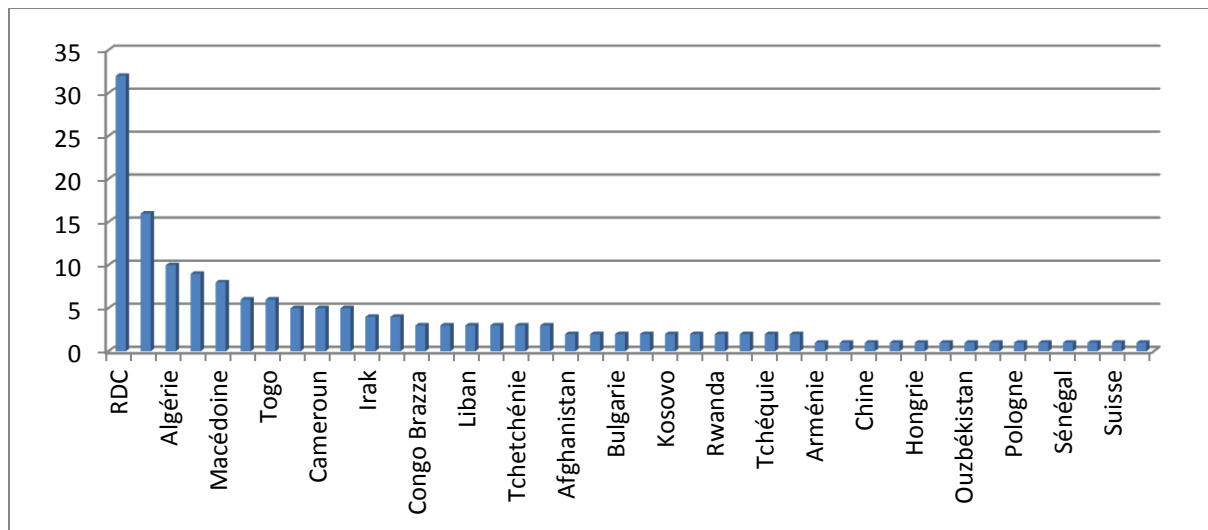
En ce qui concerne le genre des demandeurs, nous avons eu cette année 85 hommes et 77 femmes (dont beaucoup de femmes seules avec enfants). Cette année, 3 personnes ont été régularisées (1 dossier ouvert en 2011, 1 en 2012 et 1 en 2013) et une personne a obtenu le statut de réfugié (Dossier ouvert en 2012).

Cette année, les nationalités les plus représentées en ce qui concerne les demandeurs sont : la RDC, le Maroc, l'Algérie, la Belgique (naturalisés ou pas) et la Macédoine avec respectivement 32, 16, 10, 9, 8 ressortissants.

Le service a remarqué une augmentation du nombre de ressortissants européens. Cette augmentation est plus que certainement due au fait de la délivrance de nombreux OQT aux ressortissants de l'UE qui ne remplissent

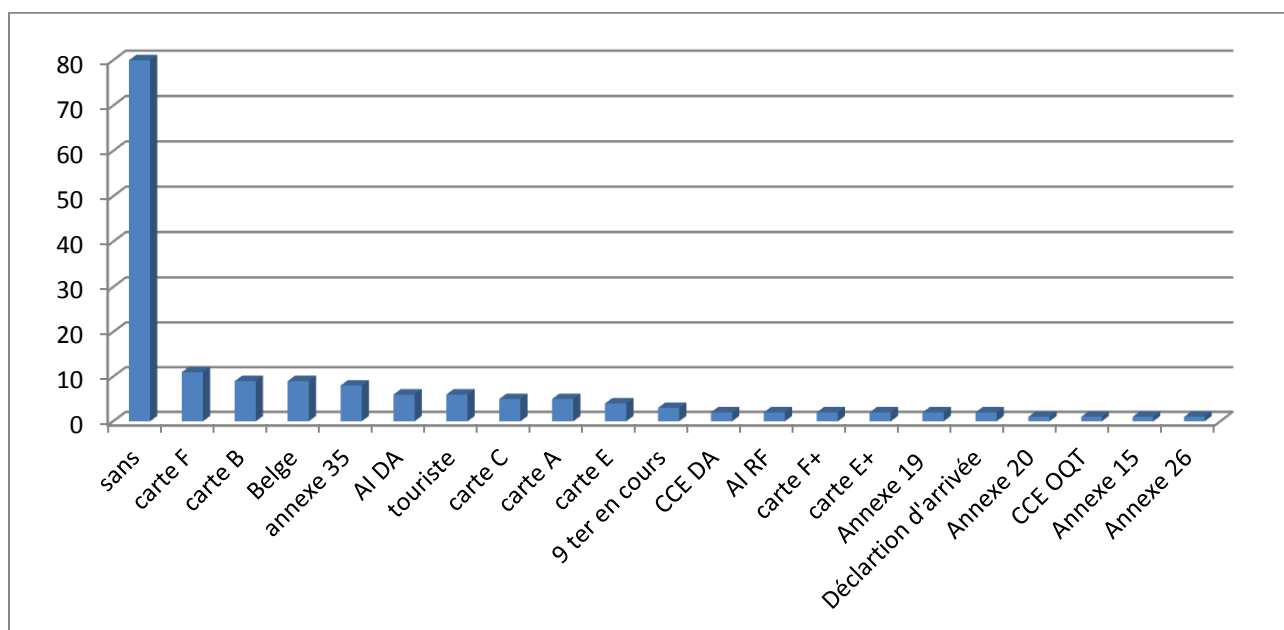
pas ou plus les conditions d'établissement sur le territoire (bénéficiaires de l'aide sociale par exemple).

Nationalités des demandeurs



Les assistantes sociales ont rencontré 22 ressortissants de l'UE, soit 13,5% du nombre de nouveaux dossiers, pour uniquement des questions relatives au droit de séjour (obtention, maintien ou récupération). Les bénéficiaires provenaient de Roumanie (6), d'Italie (5), de France (3), du Portugal (2), de Bulgarie (2), de Tchèque (2), de Hongrie (1) et de Suisse(1).

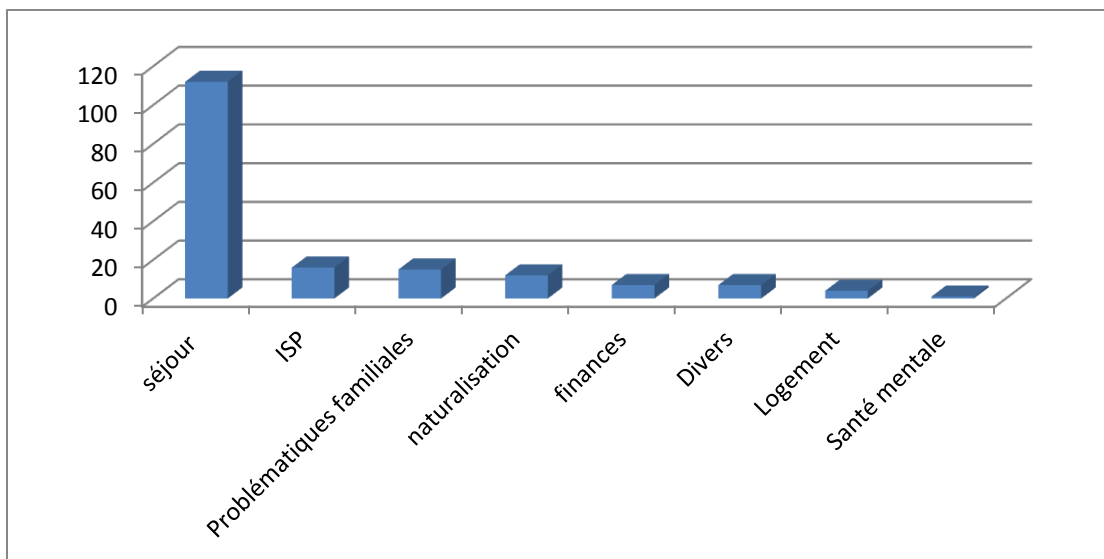
Type de séjour à l'ouverture



Sur les 162 personnes, 80 étaient sans titre de séjour au moment de l'ouverture du dossier. 11 étaient en possession d'une carte F (membre de famille d'un ressortissant de l'UE), 9 sous carte B (séjour illimité ou Réfugié reconnu), 9 étaient Belges («d'origine» ou naturalisés) et 8 sous annexe 35 (document spécial de séjour attestant de l'introduction d'un recours auprès du CCE. Ici, il s'agit de personnes ayant introduit des recours contre des refus de Regroupement familial).

Les réfugiés reconnus qui ont consulté le service social sont originaires de Côte d'Ivoire, de la RDC, du Congo Brazza, du Togo, d'Irak et de Guinée, soit un total de 6 personnes

Type de demandes



Les demandes concernant le séjour sont les plus nombreuses; il s'agit d'obtention, de prorogation de séjour mais aussi de questions relatives au regroupement familial (mariage, cohabitation légale, auteur enfant belge). Cette année le nombre de demandes s'élève à 112. Les demandes émanant des ressortissants de l'UE concernent uniquement des recouvrements du droit de séjour.

Les demandes relatives à l'ISP sont au nombre de 16 (emploi, formation, FLE, scolarité pour des enfants, ...). Ces demandes en particulier sont systématiquement renvoyées vers les partenaires du réseau.

Les demandes relatives à la naturalisation concernaient des demandes d'information sur les conditions à réunir. Elles étaient au nombre de 12.

Les problématiques familiales sont aussi bien présentes cette année; il s'agit de VIF, de recherche de crèches, de questions relatives à la reconnaissance d'enfants. Elles étaient au nombre de 15.

En ce qui concerne les questions financières, il s'agit principalement de questions liées au surendettement. Elles sont au nombre de 7. Les divers concernent des questions plus générales (accès aux droits, aide alimentaire, réseaux de solidarité, ...). Elles étaient au nombre de 7. Cette année, il y a eu une demande relative à un suivi en santé mentale.

Cela représente un total de 170 demandes.

Statut emploi

La majorité des personnes que nous avons reçues étant en statut irrégulier, voire précaire, elles n'ont évidemment pas d'emploi. Quelques personnes ont un travail salarié (10 personnes), un travail d'indépendant (1 personne), intérimaire (1 personne), étudiant (7 personnes), invalide (1 personne)

2. Séances d'information «Repère-toi».

Pour les organismes de FLE ou d'alphabétisation, la séance est intégrée dans le planning de l'année et qu'elle est considérée par les formatrices comme faisant partie du programme du cursus.

En 2014, une séance.

Thèmes abordés : La Belgique, son fonctionnement et le système de vote en Belgique (les conditions de vote, les différents partis démocratiques, leur positionnement)

50 personnes présentes

3. Conférence

«Obligation de quitter le territoire pour les ressortissants de l'UE, info ou intox ?»

Organisée en collaboration avec La maison de la Laïcité de La Louvière, ALBI et l'INCA.

Il s'agissait pour le Ce.R.A.I.C. (Madame Claude GIOVANARDI), de donner une information juridique relative à l'accès et l'établissement des ressortissants de l'UE sur le territoire belge. Le second intervenant, Monsieur Carlo CALDARINI, directeur de l'Observatoire pour les politiques sociales en Europe, a présenté la situation européenne d'une manière plus générale. Enfin Monsieur SCALZO expliquait quelques cas concrets.

Une trentaine de professionnels étaient présents lors de cette conférence



D. Service insertion socioprofessionnelle

1. **Projet Ma mobilité : permis de conduire**

«Savoir conduire, c'est déjà un pas vers l'emploi»

De plus en plus, il faut se déplacer pour trouver du travail : la Région du Centre reste une touchée par la crise économique. Son passé glorieux dans l'industrie métallurgique est malheureusement révolu. Travailler en dehors de la localité nécessite une autonomie en mobilité, d'où l'idée de mettre en place ce projet «Ma Mobilité» pour notre public qui rencontre des difficultés pour se déplacer.

La mobilité des personnes joue donc un rôle important dans la recherche d'un emploi. Nombreux sont les demandeurs d'emplois qui n'arrivent pas à décrocher un contrat de travail faute de permis de conduire.

2 sessions ont été organisées en 2014

A. **Public**

Pour ce module de formation au permis de conduire, nous avons opté pour un public avec un niveau suffisant en français en termes de compréhension. Nous avons ciblé le public-cible du Ce.R.A.I.C. et avons aussi fait appel au public de nos partenaires; à savoir Lire et Ecrire, La Ligue des Famille, Symbiose, les PSC, les Asbl mises en place par des personnes étrangères, ...

Dans le cadre du projet FSE, le Ce.R.A.I.C. a mis en place en 2014 deux sessions de formation au permis de conduire théorique destinée à son public : les personnes étrangères ou d'origine étrangère.

B. **Recherche de partenaires :**

Seule l'auto-école Bara a répondu à notre appel d'offre. Suite à notre collaboration, nos stagiaires vont pouvoir bénéficier d'un accès aux écoles BARA durant 3 ans après la formation s'ils n'arrivent pas à réussir l'examen théorique.

C. **Séance d'information :**

Nous avons organisé une séance d'information le 23 octobre 2009 au sein des locaux du GSARA pour nous permettre de présenter le projet et de rencontrer le public susceptible de poursuivre la formation. Cette séance a rencontré un énorme succès et a attiré beaucoup de personnes. Depuis lors, des séances de sélection sont organisées pour chaque session.

D. Le planning :

3 semaines de formations. Celles-ci ont été réparties à raison de 4 matinées par semaine.

E. Collaboration :

Le GSARA fut notre partenaire privilégié. Leur implication dans cette formation au permis de conduire a consisté en la prise en charge de séance de sensibilisation à la conduite citoyenne, à la sécurité routière, aux coûts du véhicule, ...

Nous avons également collaboré avec le PCS de Braine-le-Comte; le but étant de décentraliser nos activités vers d'autres lieux de notre compétence territoriale. Une excellente collaboration, mise en place de local conforme et prise en charge de l'accueil des stagiaires.

F. Déroulement :

1^{ère} session :

Le groupe se composait de 14 personnes de différentes nationalités (4 Marocaines, 4 Congolaises, 1 Algérienne, 1 Polonaise, 1 Irakienne, 1 Roumaine, 1 Espagnole et 1 Biélorusse).

Cette formation a permis aux stagiaires de suivre les 40 heures de cours préparatoires à l'examen théorique du permis de conduire et 8 heures de cours de sensibilisation à la conduite citoyenne.

Un interprète pour la langue arabe a accompagné les 5 personnes arabophones.

Le programme de formation confectionné a porté sur l'apprentissage du code de la conduite, mais aussi sur d'autres aspects, tels que ceux relatifs à la sensibilisation à la conduite citoyenne, à la sécurité routière, au coût du véhicule, à l'assurance, à l'entretien, ...

Evaluation :

Il y a eu deux évaluations : la première à la fin des 40 heures de cours du code de la route pour les stagiaires et la deuxième avec le formateur de l'auto-école BARA.

Examen au permis de conduire :

L'examen s'est déroulé comme prévu et à la date fixée par le Ce.R.A.I.C., soit le 10 juin 2014. 14 personnes ont passé l'examen : 3 personnes ont



réussi et 11 personnes ont été en échec. Une semaine après 4 autres personnes ont réussi l'examen. Cela représente un taux de réussite de 50%.

Pour les personnes en échec, le Ce.R.A.I.C. les a orientées vers l'auto-école BARA afin qu'elles puissent bénéficier des cours et des exercices de simulation d'examen gratuitement durant un délai maximum de 3 ans.

2^{ème} session :

Cette seconde session a été mise en place en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de la commune de Braine-le-Comte. Le but étant de décentraliser nos activités vers d'autres lieux de notre compétence territoriale.

La formation s'est déroulée comme prévu du 3 au 21 novembre 2014 au sein de la salle de réunion du Hall des sports de Braine-le-Comte.

Le groupe se composait de 18 personnes de différentes nationalités (7 Belges, 2 Marocaines, 1 Roumaines, 1 Colombienne, 1 Slovaque, 1 Congolaise, 1 Rwandaise, 1 Nicaraguayenne, 1 Polonaise, 1 Phillipine et 1 Brésilienne).

Cette formation a permis aux stagiaires de suivre 40 heures de cours préparatoires à l'examen théorique du permis de conduire et de 4 heures de cours de sensibilisation à la conduite citoyenne.

Examen au permis de conduire :

L'examen s'est déroulé comme prévu, soit le 10 décembre 2014. 18 personnes ont passé l'examen : et 14 ont été en échec. Cela représente un taux de réussite de 43%.

2. Appel à projet Fonds Social Européen 2014 - 2020 :

L'appel à candidature de la nouvelle programmation du F.S.E. 2014 - 2020 est lancé au mois de mars 2014. Le Ce.R.A.I.C. a introduit un projet dans l'Axe 3 Société Inclusive et emploi, Actions d'accompagnement des personnes discriminées en vue de leur inscription dans un parcours de formation ou d'emploi.

Le projet du Ce.R.A.I.C. s'intitule «Accompagnement des personnes Migrantes en Insertion socioprofessionnelle (AMIS)» et se déclinera comme suit :

- Accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère à la recherche de formation professionnelle.

- Organiser des séances collectives de sensibilisation et d'information en lien avec les actions de socialisation, le marché du travail, ...
- Suivi personnalisé du parcours d'insertion des personnes migrantes durant toute la période d'accompagnement (en amont, bilan intermédiaire et en aval) et auprès de nos partenaires.

3. Salon job étudiant à Soignies

Le Ce.R.A.I.C., partenaire du projet de Salon «Job étudiant» de Soignies, y a tenu un stand le 19 février 2014. Ce stand était consacré à la promotion de la diversité, notamment par la projection du DVD réalisé dans le cadre de la plateforme diversité du Ce.R.A.I.C.

Le Ce.R.A.I.C. a également proposé une animation sur son stand, celle-ci consiste à avoir un échange avec les participants sur le thème de la diversité et la lutte contre la discrimination. L'objectif de l'animation est de favoriser la réflexion des participants sur le thème de la diversité, d'avoir un premier aperçu des représentations que les participants ont de la diversité et de sensibiliser les participants à la richesse de la diversité au sein de notre société.

Pour attirer les jeunes sur notre stand, 5 X 2 places de cinéma sont offertes par un tirage au sort organisé en fin de journée parmi les questionnaires sur la diversité remplis. 5 personnes ont ainsi bénéficié des tickets de cinéma.

Les questionnaires récoltés montraient bien que les jeunes sont sensibles à cette matière.

Le Ce.R.A.I.C. a offert le DVD «Diversité, un plus pour l'entreprise» aux employeurs présents.

4. Matinée Interfédé : Tous pour l'emploi - public peu qualifié-

Le Ce.R.A.I.C. est intervenu, le 6 mai 2014, en tant qu'expert afin de dresser les freins à l'emploi de son public. Cette intervention a permis de lister les difficultés d'insertion socioprofessionnelle.

5. Equivalence des diplômes :

Les demandes d'accompagnement pour l'obtention de l'équivalence des diplômes qui arrivent au Ce.R.A.I.C. sont prises en charge par le secteur insertion. Trois dossiers de demandes d'équivalence, niveau secondaire supérieur, ont fait l'objet de traitement et de suivi.

Le secteur ISP a vérifié que tous les documents demandés sont réunis et donc que les 3 dossiers sont complets. Deux dossiers ont été introduits au mois de novembre - décembre 2014 et les personnes ont obtenu l'équivalence de leurs diplômes. Heureusement, les réponses furent obtenues rapidement puisque l'objectif est la recherche d'un emploi et non pas la poursuite d'études.

Le troisième dossier, pourtant complet, n'a malheureusement pas été introduit faute de moyens financiers. Les frais onéreux pour les demandes d'équivalence de diplôme restent un frein majeur pour notre public.

6. La plateforme diversité :

Partant de constats et demandes lors de l'instauration du Plan Local d'Intégration du Ce.R.A.I.C en 2008, des questions relatives à la discrimination à l'embauche des personnes d'origine étrangère sont apparues.

Pour y répondre plusieurs actions ont été mises en place, principalement, en partenariat avec la Mission Régionale pour l'emploi du Centre; la volonté d'élargir le partenariat a été suggérée.

En 2011, une plate-forme a été créée, voulant rassembler des opérateurs locaux en lien avec l'emploi et s'intéressant aux questions de discrimination. Discrimination au sens le plus large en incluant l'ensemble des critères protégés par la loi anti discrimination de 2007 : l'âge, l'origine, le genre, le handicap, ...

Les partenaires de la plateforme :

Sont présents à cette plate-forme coordonnée par le Ce.R.A.I.C. : la Mission Régionale pour l'emploi du Centre, le Comité Subrégional de la Formation et de l'Emploi, le Forem (cellule Égalité-Diversité), l'asbl CEPRÉ- FGTB, la CSC et l'UCM.

Les objectifs de la plateforme :

Cette plate-forme s'inscrit dans la promotion de la diversité, pour défendre l'égalité des chances de tous les citoyens, pour que tout le monde soit traité sur un même pied d'égalité, quelles que soient les différences ! Mais aussi agit pour lutter contre les discriminations.

En 2014, la plateforme diversité du Ce.R.A.I.C. a mis en commun les réflexions, constats et propositions, sous forme d'un livret de

recommandations qui émanent du colloque du 10 décembre 2013 sur l'accès à l'emploi des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

La plateforme diversité a organisé une conférence de presse le 17 décembre 2014 pour interpeller le politique et présenté ce livret de recommandations pour l'accès à l'emploi des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Celle-ci faisait suite au colloque organisé le 10.12.2013 et qui était relatif à l'accès à l'emploi des personnes étrangères ou d'origine étrangères.

E. Secteur formation

1. Formation en droit des étrangers

Participation à la formation de base mise en place par le service formation. Soutien pratique à l'apport théorique de l'ADDE.

A. Projet :

Organisation d'une formation de base de deux journées en droit des étrangers pour tout professionnel en contact avec la population étrangère ou d'origine étrangère.

B. Objectifs :

- Fournir aux professionnels les bases juridiques nécessaires à l'orientation des personnes étrangères dans leurs démarches.
- Susciter les échanges par l'analyse de situations concrètes rencontrées dans la réalité professionnelle de chacun.

C. Réalisation/déroulement :

La formation s'est déroulée les 18 et 27 mars 2014 de 9h à 16h (6h) à la Maison de quartier du PCS de Manage (Fayt-lez-Manage).

La première séance avait pour objet une introduction au droit de séjour (statuts de séjour, documents, entrée et court séjour), au regroupement familial et aux demandes de régularisation de séjour (article 9bis/9ter). La deuxième journée fut consacrée dans un premier temps au rappel des notions vues lors de la première séance au moyen d'exercices pratiques proposés aux participants. Dans un deuxième temps, le droit au travail des Etrangers fut abordé.

Aucun prérequis n'était nécessaire pour assister à cette formation.



D. Evaluation :

15 professionnels ont participé à l'ensemble de la formation en provenance de divers horizons : CPAS, Lire et Ecrire, PCS, Centre d'accueil de jour, ...

Dans l'ensemble, la formation a été évaluée positivement. En effet, les attentes exprimées par les professionnels par rapport à la formation ont toutes été rencontrées, notamment au niveau des contenus ou de la méthodologie utilisée par les formatrices.

E. Partenariat :

Les intervenants venaient de l'ADDE (Association pour le Droit des Etrangers).

F. Perspectives :

La première partie d'un deuxième cycle de formations en droit des étrangers a été organisée en 2014 en collaboration avec le Centre Interculturel de Mons et du Borinage.

Une formation «Perfectionnement-supervision» à destination de professionnels expérimentés et ayant une connaissance approfondie en cette matière fut proposée les 14 et 28 novembre 2014 à Mons. La brochure de promotion de cette formation a été réalisée conjointement avec notre Centre. 11 personnes ont participé à cette formation.

La seconde partie de ce cycle concernera une formation de base dont les contenus et le public cible seront identiques à celle décrite ci-dessus. Elle aura lieu les 20 et 27 janvier 2015.

2. Colloque service social : «migrations au féminin»

Il s'agissait d'une journée d'information et de sensibilisation sur le thème de la femme migrante. La journée s'est déroulée en 2 temps : une matinée composée d'une information juridique par une juriste du CIRE et une information de type plus social par le service social du Ce.R.A.I.C.

L'après-midi était consacrée aux ateliers. Dans un premier temps, nous avons prévu 3 ateliers (l'investissement des femmes migrantes dans les relations Nord/Sud, les droits de la femme migrante victime de VIF et les mutilations génitales féminines : comprendre pour mieux accompagner). Nous avons dû supprimer ce dernier faute de participants.

A. Intervenants :

- Madame Coralie HUBLEAU, juriste au CIRE (partie théorique du matin et atelier)

- Le monde selon les femmes
- Halimatou BARRY du GAMS

B. Evaluation quantitative :

21 professionnels présents : Ce.R.A.I.C., Croix Rouge de Belgique, Picardie Laïque, CPAS de Manage, CIEP Hainaut-Centre, Femmes Africaines asbl, Espace Centre de la Ligue des Familles, DISCRI, Ile d'Espoir asbl, asbl SIDA-IIIST Charleroi-Mons, l'Abri de nuit de La Louvière, l'association Espoirs Emergents et le CRIC.

C. Evaluation qualitative :

Cette journée a été plus que satisfaisante puisque pour une première expérience, nous avons touché un public de professionnels venant d'horizons divers; certains connus par le Ce.R.A.I.C. et d'autres pas. Il est à noter que des professionnels venaient d'assez loin, comme un centre de la Croix Rouge.

Une évaluation a été demandée en fin de journée, mais seules 11 personnes ont répondu. Au niveau des commentaires, nous avons pu relever :

- La qualité des intervenants
- La richesse des échanges
- La découverte, pour certains professionnels de thématiques inconnues

Mais aussi :

- Une pratique professionnelle assez éloignée des exposés
- Un désir d'avoir encore plus d'échanges liés à la pratique de chacun

D. Améliorations à apporter

Amener des bénéficiaires qui pourraient faire part de leur expérience personnelle pour illustrer directement la théorie ou le contenu des ateliers, approfondir certaines pistes avec une mise en réseau des intervenants.

Après ce colloque, les résumés, tant de la matinée que des ateliers, ont été envoyés au participants de la journée.

3. Formation aux malettes pédagogiques «Bienvenue en Belgique»

A. Projet :

Les malettes pédagogiques de Lire et Ecrire, abordant diverses thématiques, proposent aux animateurs des démarches structurées, accompagnées des supports nécessaires à la réalisation des animations proposées. Elles ont pour but d'aider les primo-arrivants peu scolarisés à s'intégrer au mieux dans notre société par une meilleure compréhension de leur environnement.



B. Objectif :

Cette formation avait pour but de faire découvrir les 5 mallettes disponibles aux professionnels en contact avec des personnes étrangères peu scolarisées et ayant une faible connaissance de la langue française.

C. Réalisation/déroulement :

Initiée en 2013 (une première journée de formation ayant eu lieu le 5 décembre 2013), la suite de cette formation s'est déroulée les 30 janvier et 4 février 2014 de 9h à 16h (6h) à la Maison des Associations de La Louvière. Les mallettes santé, enseignement et emploi/sécurité sociale ont été exploitées lors de ces deux séances. (Lors de la première, le «vivre ensemble» et le logement furent abordés).

D. Evaluation :

13 personnes ont participé à cette formation (PCS, associations diverses, CPAS, école de promotion sociale, ...). Les participants ont été satisfaits d'acquérir des outils leur permettant d'aborder relativement aisément et de manière ludique des contenus complexes (exemple : système de santé, administrations diverses, ...) avec leur public. Néanmoins, certains craignent que la faible connaissance en français de certains primo-arrivants rende l'exploitation de ces mallettes difficile.

E. Organisme de formation :

Lire et Ecrire Communauté française (Madame Cécile BULLENS).

F. Partenariat :

Lire et Ecrire Centre-Mons-Borinage

G. Perspectives :

Fin 2014, trois nouvelles mallettes ont été éditées par Lire et Ecrire. Ainsi, une formation continuée d'une journée sera proposée en avril. De plus, une formation à l'ensemble des 8 mallettes sera également proposée en mars 2015.

4. Référentiel de compétences et test de positionnement pour le Français Langue Etrangère et Seconde.

A. Projet :

Cet outil, basé sur le Cadre européen commun de Référence pour les Langues et conçu par Lire et Ecrire, a pour objectif de faciliter l'orientation des personnes primo-arrivantes dans leur parcours d'intégration en fonction de leur niveau de connaissance en français.

B. Objectif :

La formation permet de découvrir l'outil destinés aux acteurs de l'insertion, de l'enseignement et de la formation des adultes.

C. Réalisation/déroulement :

La formation s'est déroulée les 22 et 23 septembre 2014 de 9h à 16h (6h) dans les locaux du Ce.R.A.I.C.

D. Evaluation :

13 personnes y ont participé (associations, centre d'éducation permanente, promotion sociale, ...). Tous les participants ont été très satisfaits de la formation. Les objectifs de la formation correspondaient tout à fait à leurs attentes et leurs besoins professionnels. De plus, tant les contenus de la formation, que les méthodes et supports pédagogiques ont été évalués très positivement.

E. Organisme de formation :

Lire et Ecrire Communauté française (Wivine DREZE).

5. Une formation de formateurs en alpha et en FLE,

Construite par l'ensemble du réseau et rendue opérationnelle par Lire et Ecrire pour le volet alpha et par le Ce.R.A.I.C. pour le volet FLE. Sur les 20 personnes inscrites fin décembre, ils étaient encore 18 à suivre la formation.

Les personnes ont des profils divers : à la recherche d'insertion socio-professionnelle, membres de la plate-forme en fonction et souhaitant structurer leur pratique, personnes souhaitant offrir de leur temps à des structures d'alpha ou de FLE (actuellement occupées professionnellement).

6. Projet Formation à l'interculturalité en lien avec les acteurs de la santé

Organisation conjointe entre les 3 centres régionaux du Hainaut afin de toucher les professionnels de la santé. Ce projet s'inclut dans un plan de développement de la formation à l'interculturalité en connexion directe avec la formation de formateurs organisée par tous les centres régionaux et le DISCRI. Ce projet concerne des personnes venant de secteurs divers tels que : les CPMS, les services de médiation interculturelle, un service de prostitution, un CPAS. Les trois territoires ont été couverts.

La formation a été assurée par Melissa GUIDI du DISCRI et Foued BELLALI, formateurs de l'asbl 2bouts.



7. Projet «Espace interculturel de lecture publique» (EILP)

A. Projet :

Mise en place d'actions spécifiques suite à la création, au sein de la bibliothèque de Trivières de l'«Espace interculturel de Lecture publique». La bibliothèque est située dans le même bâtiment que le Ce.R.A.I.C.

B. Objectifs

1. Poursuite et fin de l'identification des ouvrages de l'EILP.
2. Accentuer la visibilité de l'espace.
3. Création, à partir des ouvrages de l'EILP, d'une mallette pédagogique à destination des enfants du premier cycle primaire ayant pour objectif de les éveiller à la richesse de la diversité culturelle.

C. Partenariat :

Pour rappel cette collaboration se concrétise d'une part, à la bibliothèque, par la mise à disposition de plus de 350 livres tels que romans pour adultes, BD, études, témoignages, albums pour enfants, ... sur la thématique de l'interculturalité.

S'y retrouve également un ensemble de méthodes pédagogiques pour l'apprentissage du français en tant que langue étrangère (fonds FLE). D'autre part, le centre de documentation du Ce.R.A.I.C., en complément des ouvrages présents à la bibliothèque, recense et propose aux professionnels des outils pédagogiques, une revue de presse quotidienne, des brochures diverses en lien avec les discriminations, les migrations, les diversités, ... Le Ce.R.A.I.C. propose également à ce même public les services de son équipe ayant une grande expertise en droit des étrangers, dans l'accompagnement de projets locaux liés à l'intégration ou encore dans la formation des acteurs de terrain.

D. Réalisation/déroulement :

La collaboration avec la bibliothèque se concrétise par des contacts réguliers, entre le Ce.R.A.I.C. et la bibliothèque dans l'optique de développer les différents projets : 4 rencontres.

- i. Identification des ouvrages à connotation interculturelle de la bibliothèque de Trivières au moyen d'une pastille autocollante spécifique. Chaque ouvrage de la bibliothèque fut pris en compte (tant dans l'espace adulte qu'enfant) afin de déterminer sa pertinence à prendre place dans la collection de l'Espace interculturel. Les ouvrages ainsi référencés sont accessibles et empruntables via le catalogue en ligne (Balises) de la Province du Hainaut.

Renouveler continuellement l'offre de lecture pour tout public constitue une des priorités de l'EILP.

- ii. Visibilité : Afin de promouvoir l'EILP, divers moyens ont été mis en œuvre :
 - Organisation de visites commentées de l'EILP pour les professionnels présents lors de réunions ou formations dans les locaux du Ce.R.A.I.C. (15/05 - 17/6 - 5/8 - 22/09 - 13/11 - 15/12).
 - Distribution de dépliants publicitaires lors d'activités extérieures (formations, réunions, colloques, ...) et présentation du projet chaque fois que la situation s'y prête.
- iii. Mallette pédagogique :

Une rencontre a été organisée à l'école primaire de Trivières le 26/05 en présence des professeurs des cours de religion/morale en vue de proposer une collaboration à la réalisation de la mallette. Celles-ci n'ont cependant pas souhaité s'investir au-delà du simple conseil et ce de façon très ponctuelle.

Une réflexion approfondie a été réalisée par rapport aux objectifs de l'outil, son contexte, sa pertinence en regard de la psychologie du développement de l'enfant.

8. Bourse aux livres de Braine-le-Comte

A. Projet :

Organisation, par le PCS de Braine-le-Comte, d'une bourse aux livres et présentation de stands autour de l'alphabétisation et du français langue étrangère le samedi 29 novembre de 14h à 18h à l'Hôtel d'Arenberg de Braine-le-Comte.

B. Objectif :

Rencontres, échanges et informations autour du livre, de l'alphabétisation et de l'apprentissage du français langue étrangère, vente de livres. L'idée des stands a été motivée par le souci de sensibiliser le tout public au

problème de l'analphabétisme et de l'apprentissage du français pour les personnes non francophones.

C. Réalisation / Déroulement :

Suite à la demande de collaboration du PCS de Braine-le-Comte à participer à la bourse aux livres, le Ce.R.A.I.C. s'est associé au projet en proposant un stand représentant les divers services proposés par notre Centre, mais plus spécifiquement la plate-forme «Intégration des primo-arrivants» et ses actions dans le secteur du FLE.

D. Evaluation :

Etant donné la localisation des stands (en amont de la visite de la bourse), une forte fréquentation a été constatée. Le Ce.R.A.I.C. a, pour sa part, reçu de nombreux visiteurs provenant d'horizons très divers (enseignants, demandeurs d'emploi, bénévoles du secteur associatif ou simples curieux). Outre ce qui a été dit précédemment, les discussions ont souvent dépassé la simple présentation de nos actions pour s'orienter vers des débats relatifs à l'intégration des personnes étrangères de façon générale. Par la même occasion, cette activité nous a permis de réactiver le partenariat avec l'école de promotion sociale de Braine-le-Comte disposant également d'un stand ce jour-là.

9. Plate-forme «Intégration des primo-arrivants»

Coordination créée en janvier 2007 réunissant différents acteurs issus du monde de l'enseignement, du social, de l'accueil en centres d'hébergement, de la santé, de l'interculturalité, de l'animation, de la formation en français langue étrangère, de la sensibilisation du grand public, ... Néanmoins, tous les partenaires se trouvent confrontés à des situations pour lesquelles un travail en réseau est plus adapté, chacun amenant des solutions ou des moyens propres dans des actions qui visent des publics spécifiques et/ou des objectifs communs.

En 2014, un sous-groupe de travail a été intégré à la plate-forme coordonnée par le Ce.R.A.I.C et Lire et Ecrire, il s'agit d'un groupe alpha et FLE. La formation se déroule de septembre à février, tous les lundis soit un total de 60 heures. Ce sous-groupe a initié différentes actions déjà évoquées :

- Rencontre sur la thématique des chocs culturels (voir page 20).
- Formation en alpha-FLE (voir page 34).
- Création d'une brochure qui recense les opérateurs qui dispensent les formations alpha et FLE.

- Création d'une fiche pour collecter l'offre précise de formation

F. Service Documentation

Il est de plus en plus difficile d'avoir des chiffres corrects. En effet depuis 2010, la DGSIE ne veut plus nous faire parvenir les données de la population belge et étrangère. Le Ce.R.A.I.C. se réfère donc directement aux communes, mais les retours manquent parfois de précisions.

Par contre, nos différentes recherches permettent d'aider les différents secteurs du Ce.R.A.I.C. dans leurs demandes spécifiques ou dans l'établissement de tableaux sur base de leurs propres chiffres.

Les tableaux et les chiffres présents dans ce rapport d'activité ont été réalisés en parfaite collaboration avec le secteur statistique et documentation.

Le secteur documentation réalise une revue de presse basée sur 3 quotidiens (La Libre Belgique, Le Soir, La nouvelle Gazette).

Il gère également un centre de documentation relatif à toutes les problématiques liées à l'immigration et l'intégration, sur base d'articles de presse, d'hebdomadaires divers, de livres spécialisés,...

Il peut à tout moment faire des recherches et constituer des dossiers tant pour le travail du personnel que pour les demandes extérieures.

G. Secteur communication.

Ce rapport ne serait pas complet si on n'y incluait pas le travail de ce secteur qui réalise tous les supports liés aux actions du Ce.R.A.I.C tout au long de l'année. Pour cela, le service réalise les produits et supports de communication :

- écrits (le bulletin d'informations trimestriel, la newsletter mensuelle, les communiqué de presse, articles, ...)
- visuels (brochures, affiches, flyers divers, invitations, ...)
- audiovisuels (conférences de presse, ...)
- éléments d'exposition (stand, manifestations, ...)
- ludiques et pédagogiques (jeu de société, cahier d'activité, ...)

Nos actions sont soutenues par :



Wallonie



Province de
HAINAUT



Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir



Ville de
La Louvière



Editrice responsable : Micheline LIEBIN

